

Image not found or type unknown



Transmission parts entreprise familiale

Par **coco**, le **08/06/2012 à 22:49**

Bonjour, mon père est gérant d'une entreprise familiale (SARL) à hauteur de 49 %. Il souhaite céder ses parts à 2 de ses enfants (qui sont actuellement salariés dans la société). Le problème est qu'il y a 4 enfants. Afin de ne pas léser les 2 autres on nous conseille de s'engager à ce que les 2 enfants bénéficiaires des parts reversent aux 2 autres (par le biais de dividendes) la trésorerie de la société n'étant pas très bonne, n'y a-t-il pas moyen de faire autrement ? Merci pour vos conseils